

### CONDITIONS DE RESERVATION EMPLACEMENT

**A. Validité de la réservation :**

Le présent formulaire doit être retourné, signé, avec les arrhes. **Un emplacement est prévu pour 6 personnes maximum.**

**B. Période de location :**

**L'arrivée doit être prévue à partir de midi, le départ doit intervenir obligatoirement avant midi. Toute arrivée avant midi ou tout départ après midi sera comptabilisée comme journée complète et due.**

**C. Règlement du séjour :**

La réservation ne devient effective qu'après notre accord et après réception d'arrhes. Nous vous enverrons en fonction des places disponibles une confirmation. **Le solde du séjour est à régler à votre arrivée.**

**En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur le contrat, sera facturée la période réservée.**

Les chèques vacances sont acceptés.

**D. Annulation :**

50% des arrhes perçues seront restituées au client si l'annulation a lieu au moins trente jours avant le début du séjour. Dans le cas contraire, la totalité des arrhes restera acquise au Camping.

**E. Non occupation :**

En l'absence de message télégraphié du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat. Dans ce cas, les arrhes ne seront pas remboursées.

**F. Règlement intérieur :**

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du Camping et de respecter les règles suivantes :

- sur le terrain : pas de bruit entre 22 h 00 et 7 h 00. Interdiction de circuler en voiture la nuit dans le camp. Obligation de tenir les chiens en laisse. Respecter les installations sanitaires.
- A la piscine : **CALECON INTERDIT – SLIP OBLIGATOIRE. Interdiction de boire, manger et fumer sur les plages. Bouées ou animaux gonflables de grande taille sont interdits. Interdiction de circuler avec des chaussures sur les plages.**
- Les visiteurs (est considérée comme visiteur toute personne qui vient vous voir une partie de la journée) doivent être signalés à l'accueil dès leur arrivée. **Un supplément de 2,00 euros par visiteur vous sera demandé.**
- **Les personnes non prévues dans le contrat qui souhaitent séjourner avec vous (en tant que famille ou amis) devront demander l'autorisation et devront payer un tarif particulier (forfait 12 euros pour 2 personnes)**

**G. Responsabilité :**

Il appartient au campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

H. Le tribunal de Privas est seul compétent en cas de litige.

| Prix en €uros  | - du 25 juin au 01 juillet 2012<br>- du 25 août au 29 août 2012 | Du 02 juillet au 24 août 2012       | - du 1 <sup>er</sup> avril au 24 juin 2012<br>- du 30 août au 30 septembre 2012 |
|--|---|-------------------------------------|---|
| Forfait 2 personnes (caravane ou tente, 2 personnes, 1 véhicule) | 13,00   | 17,50                               | 10,00   |
| Personne supplémentaire (à partir de 15 ans)                     | 3,00  | 4,00                                | 3,00  |
| Enfant de 7 à 14 ans (inclus)                                    | 3,00  | 3,00                                | 3,00  |
| Enfant de moins de 7 ans   | 1,00  | 1,00                                | 1,00  |
| Electricité  | 3,00  | - tente : 3,00<br>- caravane : 5,00 | 3,00  |
| Véhicule supplémentaire  | 1,00  | 1,00                                | gratuit   |
| Animal   | 2,00  | 2,00                                | 1,00  |
| Visiteur   | 2,00  | 2,00                                | gratuit   |
| Taxe de séjour   | 0,33  | 0,33                                | 0,33  |

**Signature obligatoire après avoir porté la mention « lu et approuvé ».**

